

GRAND PRIX DE PUYLOUBIER

DIMANCHE 22 FÉVRIER 2026

SAINTE VICTOIRE



DÉPART 11H30
CIRCUIT DU CENGLE

DÉPART

CHALLENGE ANDRÉ GUINIERI

COURSE ÉLITE NATIONALE
ORGANISÉE PAR

AVCA

AMICAL VELO CLUB AIXOIS

**LE PARCOURS
COMPRED**

*8 Tours d'un circuit
de 15 km*

TOTAL **120** KM

PARCOURS



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE
« Grand Prix cycliste de Puyloubier-Sainte-Victoire »

Challenge André-Guinieri

Dimanche 22 février 2026

Article 1.

Organisation : L'épreuve « Le Grand Prix cycliste de Puyloubier », est organisée par l'Amical Vélo Club Aixois, Complexe sportif de la Pioline ,35 chemin Albert Guigou 13290 – Aix en Provence, sous les règlements de la FFC.

Elle se dispute le **Dimanche 22 février 2026** à partir de 11 h 30.

Article 2.

Type de l'épreuve : L'épreuve est réservée aux athlètes Elites FFC et Open 1.

Elle est inscrite au calendrier national FFC et classé 1.12.1 « Elite Nationale ».

Article 3.

Participation : Conformément au règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes de Nationale 1, 2 et 3 sur invitation.

Le nombre d'engagés est fixé à 200. Le nombre de coureurs d'un même club ne pourra être supérieur à 8.

Article 4.

La permanence de départ se tient le **dimanche 22 février 2026** à partir de 9h00 et jusqu'à 11h, à la salle des fêtes de Puyloubier.

La confirmation des partants est faite par le DS de chaque équipe de N1, N2 ou N3. Le DS s'assure du retrait des dossards, des plaques de cadre et des transpondeurs de son équipe. L'ensemble du dossier course est remis aux directeurs sportifs de chaque équipe, sur présentation des licences des coureurs lors de la permanence.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en la présence des membres du Jury des arbitres, est fixée le **dimanche 22 février 2026** à 10h00 et se tiendra dans la salle des fêtes de Puyloubier.

Article 5.

Engagements : le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il accepte toutes les clauses. Chaque coureur s'engage à respecter le code de la route. L'engagement se fera par équipe. Un droit d'engagement de 13€ par coureur devra être acquitté. Les engagements devront être régularisés auprès de l'organisateur qui confirmera si l'équipe est retenue.

La permanence de fin de course pour le retour des transpondeurs, plaques de cadre et dossards se tiendra à la Salle des Fête de Puyloubier (Tout transpondeur non restitué sera facturé 60€).

Article 6.

Emargements : à la table des arbitres FFC

La photo des équipes se fera sur le podium d'animation à proximité de la ligne de départ de 10h00 à 11h20, les équipes devront se présenter au complet et dans l'ordre de passage prédéterminé par la liste de départ officielle. Le DS veillera à respecter l'horaire de son équipe.

Article 7.

Ravitaillement et zone verte : le ravitaillement à pied, des coureurs, se fera à l'intérieur d'une zone délimitée s'étendant du kilomètre 5 au kilomètre 8, col du Cengle et ce lors des 8 tours de circuit.

Des sacs poubelles seront disposés sur ces zones, afin de permettre aux encadrants des équipes de laisser la zone indemne de pollution et de déchets. Des dérogations à ces prescriptions pourront être apportées par le Jury des arbitres, en consultation avec l'organisateur en cas de circonstances exceptionnelles.

Article 8.

Respect de la nature et de l'environnement : Les Coureurs sont priés de se montrer respectueux de l'environnement en évitant de jeter leurs détritiques sur la voie publique, en gardant notamment les emballages alimentaires dans leurs poches. Il en va de même pour les encadrants des équipes

Article 9.

Arrivée : il n'y aura pas de déviation des directeurs sportifs avant l'arrivée, tous les véhicules passeront la ligne et rejoindront les parkings d'accueil.

ATTENTION : Tous les véhicules des directeurs sportifs seront bloqués avant le dernier kilomètre sur la partie droite de la chaussée et ne rejoindront la ligne d'arrivée que sur injonction des arbitres de course, une fois le peloton passé.

Article 10.

Délais d'arrivée : tout coureur arrivant dans un délai dépassant le pourcentage retenu par le collège des arbitres, du temps du vainqueur, n'est plus retenu au classement.

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur pointé à **plus de 5 minutes du peloton principal**, doit s'arrêter et quitter la course après avoir remis son dossard au camion balai, **notamment à l'amorce du dernier tour.**

Article 11.

Protocole : Les 3 premiers de l'épreuve, le vainqueur du classement annexe (GPM au sommet du Cengle), la première équipe au classement par points à l'arrivée.

Tous les coureurs doivent se présenter au plus tard 15 minutes après leur arrivée sur le podium d'arrivée. En cas de non-présentation au protocole, les prix et primes ne seront pas attribués et des amendes pourraient être infligées à partir d'une décision du jury des commissaires.

Article 12.

Prix Grille : 1829 /20

Prix annexe : dotation en espèces

Prix meilleure équipe : dotation spéciale à déterminer

Article 13.

Service médical : Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisation et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle d'arrivée.

Un véhicule DPS de l'Association de Sauvetage et de Secourisme Aixois 13 sera présent dans la bulle course avec 4 secouristes.

Un médecin sera présent dans un véhicule suiveur, suivant le positionnement défini par le règlement fédéral.

Article 14.

Contrôle médical : le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle se déroulera dans la salle des fêtes de Puyloubier.

Conformément aux prescriptions de l'article 28 du règlement UCI. La liste des chaperons désignés sera communiquée au collège des arbitres le jour de la permanence, soit le dimanche 18 février à la permanence.

Article 15.

Esprit sportif : Nous comptons sur l'esprit sportif de chacun afin que l'épreuve puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Divers : pour tout sujet n'étant pas traité dans le présent règlement interne, il sera fait référence au règlement fédéral en vigueur concernant les épreuves sur route 2024 des clubs de Nationale 1, 2 et 3.

En cas de force majeure, d'événement imprévu et indépendant de leur volonté pouvant influencer sur la sécurité et la régularité de l'épreuve, le Comité d'Organisation et le Jury des Arbitres pourront prendre les dispositions particulières qu'ils jugeront utiles et non prévues dans le présent règlement.



HEURES DE PASSAGE



dimanche 22 février 2026 GP Puylobier Ste Victoire

Puylobier (13) Puylobier (13)

			Longueur circuit	121.6 km	Longueur course				121.5 km		
			9		Moyennes horaires						
Dist	Cumul course	Reste course	Itinéraire	Routes	Sens	40 km/h	42 km/h	44 km/h	Voiture Balais	Observations	Alt
0.0 km			Avenue d'AIX - Départ au niveau du Parking	D57	↑	11:30	11:30	11:30		Départ FICTIF	344 -
0.1 km	0.0 km	121.5 km	Prendre à Gauche sur Avenue Cézanne/D17	D17	←	11:31	11:31	11:31	11:31	Départ Réel	342 -
4.7 km	4.7 km	116.8 km	Sommet de la D17	D17	↑	11:37	11:37	11:37	11:38		512 +
1.1 km	5.8 km	115.7 km	Prendre à gauche sur D56C - Coquille	D56C	←	11:39	11:39	11:38	11:40		471 -
2.3 km	8.1 km	113.4 km	Col du Cengle	D56C	↑	11:42	11:42	11:41	11:44		498 +
2.5 km	10.6 km	110.9 km	Prendre à gauche sur D57B	D57B	←	11:46	11:45	11:45	11:48		286 -
4.5 km	15.1 km	106.4 km	Passage Comple Tour - 1 Tour	D57B	↑	11:53	11:52	11:51	11:56	1 TOUR	344 +
0.1 km	15.2 km	106.3 km	Prendre à gauche sur Avenue Cézanne	D17	←	11:53	11:52	11:51	11:56		341 -
4.7 km	19.9 km	101.6 km	Sommet de la D17	D17	↑	12:00	11:59	11:57	12:04		512 +
1.1 km	21.0 km	100.5 km	Prendre à gauche sur D56C	D56C	←	12:02	12:00	11:59	12:06		471 -
2.3 km	23.3 km	98.2 km	Col du Cengle	D56C	↑	12:05	12:03	12:02	12:09		498 +
2.5 km	25.8 km	95.7 km	Prendre à gauche sur D57B	D57B	←	12:09	12:07	12:05	12:14		286 -
4.5 km	30.3 km	91.2 km	Passage Comple Tour - 2 Tour	D57B	↑	12:16	12:13	12:11	12:22	2 TOUR	344 +
0.1 km	30.4 km	91.1 km	Prendre à gauche sur Avenue Cézanne	D17	←	12:16	12:14	12:12	12:21		341 -
4.7 km	35.1 km	86.4 km	Sommet de la D17	D17	↑	12:23	12:20	12:18	12:29		512 +
1.1 km	36.2 km	85.3 km	Prendre à gauche sur D56C	D56C	←	12:24	12:22	12:20	12:31		471 -
2.3 km	38.5 km	83.0 km	Col du Cengle	D56C	↑	12:28	12:25	12:22	12:35		498 +
2.5 km	41.0 km	80.5 km	Prendre à gauche sur D57B	D57B	←	12:31	12:29	12:26	12:39		286 -
4.5 km	45.5 km	76.0 km	Passage Comple Tour - 3 Tour	D57B	↑	12:38	12:35	12:32	12:47	3 TOUR	344 +
0.1 km	45.6 km	75.9 km	Prendre à gauche sur Avenue Cézanne	D17	←	12:38	12:35	12:32	12:47		341 -
4.7 km	50.3 km	71.2 km	Sommet de la D17	D17	↑	12:45	12:42	12:39	12:55		512 +
1.1 km	51.4 km	70.1 km	Prendre à gauche sur D56C	D56C	←	12:47	12:43	12:40	12:57		471 -
2.3 km	53.7 km	67.8 km	Col du Cengle	D56C	↑	12:50	12:46	12:43	13:00		498 +
2.5 km	56.2 km	65.3 km	Prendre à gauche sur D57B	D57B	←	12:54	12:50	12:46	13:05		286 -
4.5 km	60.7 km	60.8 km	Passage Comple Tour - 4 Tour	D57B	↑	13:01	12:57	12:53	13:12	4 OUR	344 +
0.1 km	60.8 km	60.7 km	Prendre à gauche sur Avenue Cézanne	D17	←	13:01	12:57	12:53	13:12		341 -
4.7 km	65.5 km	56.0 km	Sommet de la D17	D17	↑	13:08	13:03	12:59	13:20		512 +
1.1 km	66.6 km	54.9 km	Prendre à gauche sur D56C	D56C	←	13:10	13:05	13:01	13:22		471 -
2.3 km	68.9 km	52.6 km	Col du Cengle	D56C	↑	13:13	13:08	13:04	13:26		498 +
2.5 km	71.4 km	50.1 km	Prendre à gauche sur D57B	D57B	←	13:17	13:12	13:07	13:30		286 -
4.5 km	75.9 km	45.6 km	Passage Comple Tour - 5 Tour	D57B	↑	13:23	13:18	13:13	13:38	5 OUR	344 +
0.1 km	76.0 km	45.5 km	Prendre à gauche sur Avenue Cézanne	D17	←	13:24	13:18	13:13	13:37		341 -
4.7 km	80.7 km	40.8 km	Sommet de la D17	D17	↑	13:31	13:25	13:20	13:45		512 +
1.1 km	81.8 km	39.7 km	Prendre à gauche sur D56C	D56C	←	13:32	13:27	13:21	13:47		471 -
2.3 km	84.1 km	37.4 km	Col du Cengle	D56C	↑	13:36	13:30	13:24	13:51		498 +
2.5 km	86.6 km	34.9 km	Prendre à gauche sur D57B	D57B	←	13:39	13:33	13:28	13:55		286 -
4.5 km	91.1 km	30.4 km	Passage Comple Tour - 6 Tour	D57B	↑	13:46	13:40	13:34	14:03	6 OUR	344 +
0.1 km	91.2 km	30.3 km	Prendre à gauche sur Avenue Cézanne	D17	←	13:46	13:40	13:34	14:03		341 -
4.7 km	95.9 km	25.6 km	Sommet de la D17	D17	↑	13:53	13:47	13:40	14:11		512 +
1.1 km	97.0 km	24.5 km	Prendre à gauche sur D56C	D56C	←	13:55	13:48	13:42	14:13		471 -
2.3 km	99.3 km	22.2 km	Col du Cengle	D56C	↑	13:58	13:51	13:45	14:16		498 +
2.5 km	101.8 km	19.7 km	Prendre à gauche sur D57B	D57B	←	14:02	13:55	13:48	14:21		286 -
4.5 km	106.3 km	15.2 km	Passage Comple Tour - 7 Tour	D57B	↑	14:09	14:01	13:54	14:28	7 OUR	344 +
0.1 km	106.4 km	15.1 km	Prendre à gauche sur Avenue Cézanne	D17	←	14:09	14:01	13:55	14:28		341 -
4.7 km	111.1 km	10.4 km	Sommet de la D17	D17	↑	14:16	14:08	14:01	14:36		512 +
1.1 km	112.2 km	9.3 km	Prendre à gauche sur D56C	D56C	←	14:18	14:10	14:02	14:38		471 -
2.3 km	114.5 km	7.0 km	Col du Cengle	D56C	↑	14:21	14:13	14:05	14:42		498 +
2.5 km	117.0 km	4.5 km	Prendre à gauche sur D57B	D57B	←	14:25	14:16	14:09	14:46		286 -
4.5 km	121.5 km	0.0 km	Arrivée Puylobier	D57B	↑	14:31	14:22	14:15	14:53	ARRIVÉE	344 +

Arrivée prévue vers 14h15 -15h00

Attention : Les coureurs à plus de 5 minutes à l'amorce du dernier tour, Devront rejoindre la ligne d'arrivée. Ils seront mis hors course.

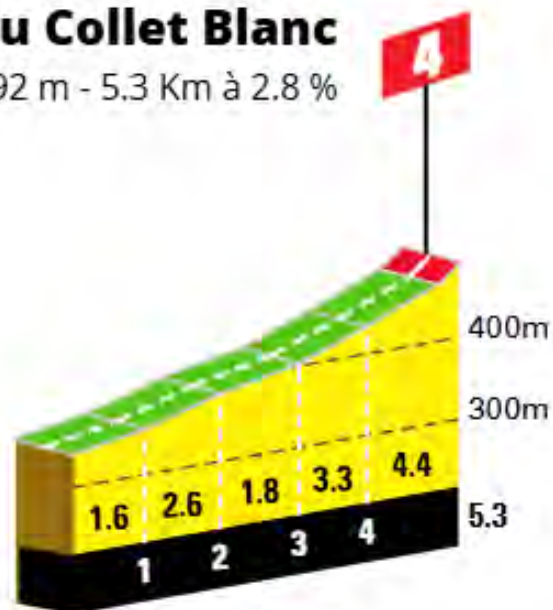
GRILLE DE PRIX FFC

Place	Montant	Place	Montant	Place	Montant	Place	Montant
1	246	6	85	11	21	16	14
2	183	7	67	12	20	17	14
3	146	8	55	13	18	18	14
4	122	9	37	14	17	19	12
5	98	10	24	15	15	20	12

Grille1220/20

Côte du Collet Blanc

492 m - 5.3 Km à 2.8 %



Powered by  La FlammeRouge

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE**

de CYCLISME

RÉGION SUD

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



DIMANCHE 22 FEVRIER 2026

PERMANENCE à partir de 9h



- **Salle des fêtes de Puyloubier.**
- Accueil des Directeurs sportifs des équipes.
- Remise des dossiers de course, règlements, plaques de cadre, dossards, transpondeurs.

- Pas de caution demandée.

Le mot de l'AVCAix

Le Grand Prix cycliste de Puyloubier Sainte-Victoire 2026 est une épreuve qui ouvrira la saison cycliste, dans le Département 13, des clubs de Nationale 1, 2 et 3, au lendemain du Grand Prix de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Au niveau sportif, ce sont les meilleurs coureurs élites nationaux qui vont évoluer sur une distance de 124km, au cœur du Grand Site Sainte-Victoire, traversant les beaux territoires de Rousset, de Saint-Antonin sur Bayon et de Puyloubier.

Le Challenge André-Guinieri, en l'honneur d'un homme qui fut un très bon coureur cycliste dans les années 1950 avant d'être Maire de la commune, revêt un caractère particulier pour Puyloubier, commune de la Haute Vallée de l'Arc, qui soutient le cyclisme traditionnel sur route, en cette année qui suit les olympiades de 2024.

C'est toujours avec un grand plaisir et une certaine émotion que nous nous retrouvons, tous les ans, sur les terres de **Frédéric Guinieri**, dans son magnifique village blotti au pied de la Sainte-Victoire. Cette année 2025 est symbolique pour l'Amical Vélo Club Aixois qui fête ses 100 ans d'existence.

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les adjoints et conseillers municipaux, soyez assurés de toute notre amitié et de notre reconnaissance pour votre soutien et votre accompagnement.
Que la course soit belle !

Les organisateurs

Réunion des Directeurs Sportifs

- 10h00 Salle des Fêtes de Puyloubier : **Jean Michel BOURGOUIN**

Parking équipes (Les équipes seront orientées par des Signaleurs)

- Parking de la salle des Fêtes de Puyloubier Chemin des Vertus
- Parking à droite de la salle des Fêtes, champ stabilisé
- Parking devant la cave coopérative

Réunion des pilotes (motos et voitures)

- A 10h30 Salle des fêtes de Puyloubier

Réunion des signaleurs en poste fixe sur le parcours

- A partir de 9h00 pour le circuit de 15,5km x 8 tours, salle des Fêtes de Puyloubier

Départ donné par **Frédéric GUINIERI**, Maire de la commune de Puyloubier.

- A 11h30 Parking Avenue d'Aix, ligne d'arrivée, rassemblement des coureurs à 11h20

SUR LE PARKING derrière le Car Podium du D13 (pas sur la chaussée)

Arrivée Entre 14h30 et 15h15 Avenue d'Aix

Contrôle médical

- A l'issue de la course, Salle des Fêtes, local dédié.

Protocole d'après course

- Les 3 premiers

Au podium d'arrivée ou à la salle des Fêtes

LE MOT DU MAIRE

Sa grande passion du vélo n'a jamais quitté **André Guinieri**. De sa jeunesse dans le magasin de cycles de son père dans le quartier de Saint-Henri à Marseille et de ses courses sous les couleurs du maillot du Saint-Henri Sport, il avait toujours des anecdotes à raconter. C'est cette passion qui l'a amené à créer, au milieu des années 1970, le **Grand prix cycliste de Puyloubier** avec l'AVCA et son **président Marcel Lieutier**, ami de la famille. Cette épreuve, sur le magnifique et sélectif circuit du Cengle, figurait alors dans le programme de la fête du village, au mois de septembre, et était réservée aux 2ème et 3ème catégories.

Alors que l'évolution des contraintes de sécurité et des réglementations a conduit nombre de villages à abandonner leur course cycliste, la municipalité de Puyloubier et l'AVCA ont pris la décision d'en modifier la date et de l'organiser au mois de février. C'est en 2020 que cette épreuve va opérer ce changement et devenir, dans le même temps, **une course Élite Nationale** couplée au Grand prix du Pays d'Aix qui se déroule la veille. Cette année-là, à l'initiative de Patrick Chiaroni, cette course va prendre le nom de **"Challenge André- Guinieri"**.

Un beau et amical partenariat qui dure depuis 50 ans !

Frédéric GUINIERI
Maire de Puyloubier



COMITE D'ORGANISATION AVCAix

CHALLENGE ANDRE-GUINIERI Grand Prix Cycliste de **PUYLOUBIER** Sainte-Victoire 23/02

<i>Noms</i>	<i>Fonctions</i>	<i>Téléphone</i>
Jean Daniel BEURNIER	Président Presse et relations partenaires	06 09 09 92 92
Jean Michel BOURGOUIN	Directeur de course Voiture Président du Jury	06 99 45 12 35
Nicolas DELAROZIERE Claude PORZIO	Responsable ligne départ-arrivée Responsable sécurité arrivée Relations avec les pilotes autos et motos Chargé de la réunion pilotes	06 63 87 32 60 06 80 10 13 84
Antoine CRESPI	Presse et relations partenaires Mise en valeur des partenaires Photographe officiel	06 84 16 82 24
Jean Luc CORREARD	Référent <u>sécurité</u> Responsable circuit Puylobier 15,2 km <u>Voiture sécurité (pilote)</u>	06 14 34 26 25
Benjamin RIBEIRO	Communication et diffusion information Chargé de la mise en place du site de départ Coordonnateur manutention générale	06 64 16 63 86
Félix GRANON	Responsable technique et logistique Ligne de départ Salle des Fêtes <u>Voiture Médecin</u>	06 72 91 98 21
Claude PORZIO	Responsable du contrôle antidopage Presse et relations partenaires <u>Voiture VIP</u>	06 80 10 13 84
Marion LAGADEC	Gestion des engagements et Relations avec les équipes Relations avec les officiels de course Chargés de la gestion de la permanence	06 98 30 83 13
Richard GRIZEL	Chargé d'établir la liste des véhicules suiveurs Relation avec les <u>membres du jury des arbitres</u> <u>Voiture Arbitre</u>	06 61 52 80 92
Olivier PRESSE	<u>Voiture Arbitre</u>	06 82 06 12 01
Raymond MICHEL	Référent convivialité et accueil sur site Restauration	06 83 88 33 06

Sécurité et Secours		
Noms	Fonctions	Téléphone

	Association de Sauveteurs et de Secouristes Aixoises Chef du dispositif : ASSA13 Olivier PERRIN 06 41 22	06 41 88 81 20
Docteur Frédéric MOTTAIS	Médecin de course	06 11 54 78 59

Jean Paul SANTUCCI	Fédération de la Police Nationale FSPN	06 23 36 12 00
Rachid NOUAR	Label Sportif LS	06 37 56 48 34
Frédéric LERDA	Réserve Communale de Sécurité Civile	06 15 24 55 39
Françoise BERNARD	Cyclo Sport du Pays d'Aix CSPA	06 19 71 02 57
Jean Pierre PARASCANDOLA	CCFF de Puyloubier	06 83 28 98 27
Chef de la PM de Rousset Negrel	Police Municipale de Rousset	
Philippe LABBE LEFRANC	Motards du Sport MDS	06 16 93 36 80 06 08 06 79 94



36 Signaleurs en postes fixes :

- 4 Fédération de la Police Nationale
- 6 Signaleurs du Sport
- 5 Association l'épreuve sportive
- 6 RCSC de Rousset
- 2 Police municipale de Rousset
- 6 Comité Communal Feux et Forêts
- 6 Amical Vélo Club Aixois

Signaleur motos :

- 14 Motards du sport

Voiture pilote

- Jean Luc CORREARD

Ouverture bulle course

- Bernard AUGUSTE

Dispositif de premiers secours :

Association de Sauvetage et de Secouriste Aixois et 4 secouristes

Médecin : Dr MOTTAIS 06 11 54 78 59

Radio course, dépannage neutre

: ACP Assistance Course Provence

Photo finish, classement :

Systèmes et Techniques du Sport
Jean pierre AUDARD

En cas d'accident

Établissement hospitaliers les plus proches **Centre**

Hospitalier d'Aix en Provence Avenue des Tamaris

13100, Aix en Provence
04 42 33 55 00

Hôpital Privé de Provence Allée

Nicolas de Stael 13080 Aix en
Provence
04 42 33 88 00



Amical Vélo Club Aixois 35 chemin
Albert Guigou Complexe sportif de la
Pioline 13290 LES MILLES
04 42 39 12 35
avcaix@gmail.com

